

LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR.

MERCIER & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

JEUDI, 17 NOVEMBRE 1881

16, COTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN 17 novembre 1881.

LE VENGEUR JUSTICE.

(Suite)

A la préfecture on continuait à s'occuper de l'affaire du fiacre numéro 13 et de la disparition de Plantade, mais la lumière ne se faisait pas, et le chef de la sûreté lui-même ne parvenait point à débrouiller les fils emmêlés à dessein par une main habile.

Les recherches allaient leur train cependant, mais par acquit de conscience en quelque sorte, et pour l'accomplissement d'un devoir bien plus que dans l'espérance d'un succès.

On attendait désormais du hasard seul la solution de la double énigme.

Théfer trouva le duc plus dispos et plus allégué qu'il ne l'avait vu depuis longtemps.

Il semblait rajeuni.—Son visage rayonnait de quiétude.—La trace de ses années récentes s'effaçait.

—Je vous attendais...—dit-il au policier.—Etes-vous allé à la préfecture?

—J'en arrive.

—Tout va-t-il comme il faut?

—Le mieux du monde...—Les ténèbres s'épaississent de plus en plus autour de l'affaire du fiacre...—Nous sommes complètement à l'abri...—Et, l'autre affaire?

—Celle de Jean-Jeudi?

—Oui.

—Il n'y a rien...il ne peut rien y avoir.—Les amis du vieux gredin qui venaient le relancer à son domicile, voyant la porte close sont certainement retournés à la Boue-Noire.—On ne découvrira le cadavre que dans quelques jours et, grâce à la déclaration trouvée chez lui, le suicide sera indiscutable...

L

—En êtes-vous bien sûr?—demanda le sénateur.

—Certes!—répondit Théfer.

—Je l'ai cru comme vous d'abord, mais depuis j'ai réfléchi et je ne le crois plus...

—Pourquoi?

—Quelle ruse avez-vous employée pour attirer Jean-Jeudi chez lui à une heure du matin, tandis qu'il festoyait avec ses amis?

—Je lui ai fait remettre un mot pressant de René Moulin, répondant à une lettre dont je m'étais emparé place Royale...

—Et bien ce billet, s'il est trouvé, prouvera que le suicide n'a pas eu lieu...

Le policier fronça le sourcil.

—Ah! diable!—murmura-t-il,—j'avais oublié de vous dire qu'il était essentiel de reprendre mon billet sur le cadavre...

—Je n'y aurais assurément pas manqué, mais j'ai vainement fouillé ses vêtements...

—C'est que sans doute il l'avait perdu au restaurant de la Boue-Noire.

—Voilà une mauvaise affaire...

—En aucune façon, et je vous conseille de ne pas vous en préoccuper...—Cette lettre perdue ne peut que nous servir...

—Permettez-moi de vous demander comment?

—C'est bien simple...—la lettre était signée n'est-ce pas?

—Oui.

—De quel nom?

—Du nom de René Moulin.

—Donc c'est René Moulin qu'on accusera d'avoir attiré Jean-Jeudi dans un piège pour l'assassiner...

—Mais si cet homme est absent de Paris, il démontrera sans la moindre peine son innocence...

—L'affaire alors s'entourera d'un mystère impénétrable, comme celle du fiacre numéro 13...—Ni vous ni moi ne pouvons être accusés, puisque Jean-Jeudi est mort...—Le misérable avait bonne mémoire...—Avant de mourir il m'a reconnu...

—L'homme du pont de Neuilly?—s'est-il écrié, et il a rendu le dernier soupir...

—Je viens prendre vos ordres, monsieur le duc, et savoir ce que vous avez résolu...

—Na craignant plus rien je rentrerai dans trois jours à mon hôtel...

—Pourquoi dans trois jours plutôt que demain?

—Une dernière précaution...—Je partirai ce soir pour Marseille, et d'où j'enverrai à mon fils une dépêche annonçant mon retour...—Je chercherai à Marseille, et j'arriverai à Paris le troisième jour à 10 heures 35 minutes du soir...—Personne ainsi ne pourra douter que mon absence ait été réelle...

—C'est admirablement calculé, mais une fois réinstallé rue Saint-Dominique nous aurons sans doute encore besoin de nous voir, et il me semblerait peu prudent de me présenter à votre hôtel...

—Nous nous verrons ici...

—Vous garderez donc ce logement?

—Oui, quelque temps encore...

—Prenez garde qu'on n'épie vos sorties...

—Qui le ferait?

—Je l'ignore, mais après ce qui s'est passé, je me défie de tout...

—Soyez tranquille, je serai sur mes gardes; je vous donnerai des rendez-vous nocturnes, et pour venir vous joindre je passerai par le pavillon de la rue de l'Université...

—De cette façon, rien à craindre...

—Avant de partir je vous remettrai les clefs de cette maison...

Le duc et Théfer tressaillèrent.

Un coup de cloche venait de se faire entendre à la porte du jardin.

—Qui peut sonner?—demanda le policier.

—C'est quelqu'un qui se trompe, ou c'est Claudia...—répondit Georges.—je vais voir...

Il traversa le jardin et ouvrit.

C'était en effet mistress Dick Thorn.

—Soyez la bienvenue...—lui dit le sénateur,—je me disposais à sortir pour aller chez vous, ayant beaucoup de choses à vous dire...

—Moi aussi j'ai besoin de vous voir...—répondit Claudia.

—Venez, nous causerons...—Théfer est là...

L'ex courtisane franchit le seuil de la petite maison et le policier s'inclina profondément.

Le visage des deux hommes était souriant.

—Avez-vous une bonne nouvelle à m'annoncer?—demanda mistress Dick Thorn.

—Oui, ma chère, la meilleure de toutes...—Jean-Jeudi est mort...

Les yeux de Claudia étincelèrent.

—Et vous avez remis les papiers qu'il m'avait volés?—s'écria-t-elle.

—Malheureusement il m'a été impossible de les trouver; mais, en supposant qu'ils existent encore, ils n'offriraient aucun sens pour tout autre que pour lui...

—Ma conviction d'ailleurs est qu'il a détruit le port-feuille sans avoir découvert le compartiment secret où les papiers étaient cachés...

Claudia répliqua d'un ton très froid:—Cela se peut... si toutefois ce que vous venez de me dire est vrai...

—En doutez-vous?

—Peut-être...

—Que supposez-vous donc?

—Que le reçu de Giuseppe Corticelli et le testament de Sirsmond sont entre vos mains...

—Je vous jure que non...

—Et bien, prouvez-le moi...

—Comment?

—En donnant suite immédiatement au projet dont je vous ai parlé...

—Le mariage d'Henry et de votre fille?

—Oui, et quand vous saurez ce qui s'est passé hier et moi, vous comprendrez que nous avons un grand intérêt à ce que ce mariage se fasse le plus tôt possible...

—Que s'est-il donc passé chez vous?

—demanda le duc inquiet.

—Votre fils, Henry le Tour-Vaudieu, me faisait l'honneur de passer la soirée dans mon salon...

—Et dans le jardin?

—Il a dit des choses étranges... et frayantes...

—Vous me faites mourir à petit feu! expliquez-vous...

Claudia répéta d'une façon presque textuelle les paroles du jeune avocat au sujet de l'affaire du pont de Neuilly.

—N'est-ce que cela?—fit le duc après avoir écouté.—Je ne vois là rien absolument qui nous doive alarmer.—Le hasard ayant mis ce vieux procès sous les yeux de mon fils, il l'a lu, et il en a parlé comme il aurait parlé de tout autre chose.

—Surtout, mais mon évanouissement

maladroit en face du tableau vivant, avait sans le moindre doute attiré son attention... Supposons qu'un jour ou l'autre le coin du voile se soulève...

—C'est bien improbable,—interrompit Georges.

—Improbable,—répondit Claudia,—mais possible... Dans ce cas le fils adoptif du duc de la Tour-Vaudieu, devenu le gendre de mistress Dick Thorn, ne pourrait se faire l'accusateur de Claudia Varni dont il aurait épousé la fille.

Théfer se permit d'intervenir.

—Le calcul est profond...—dit-il.—Je crois que la sécurité de monsieur le duc exige, en effet, qu'il presse ce mariage...

—J'ai promis qu'il se ferait, et il se fera...—murmura le sénateur...—Mais j'entrevois des difficultés du côté de mon fils! il faudra les vaincre...

—Nous les vaincrons!—s'écria la belle veuve.—Je dis: nous, car je vous y aiderai...—Quand rentrerez-vous à votre hôtel?

—Dans trois jours...

—Pourrai-je peut-être présenter le lendemain de votre retour?

—Sans doute, mais dans quel but?

—Dans le but d'apprendre de longue date, vous et moi, et que feu William Dick Thorn, mon mari, était de vos amis...

—Une précipitation trop grande ferait mauvais effet...—Laissez-moi tâter le terrain...—Dans quelques jours je donnerai une fête...—Je vous y inviterai avec votre fille, vous me venez ainsi à l'hôtel une entrée toute naturelle...

—J'attendrai donc...

Sans défiance?—demanda Georges en souriant.

—Sans défiance, oui, mais si je m'apercevais que vous me trompez...

Claudia n'acheva point sa phrase, et cependant le duc comprit ce qu'elle ne disait pas.

Mistress Dick Thorn se retira.

M. de la Tour-Vaudieu donna rendez-vous à Théfer à la gare de Paris-Lyon-Méditerranée, pour lui remettre les clefs de la maison de Batignolles.

A huit heures il montait dans l'express qui devait, en dix-neuf heures, lui faire franchir huit cent soixante-trois kilomètres.

Le lendemain, à trois heures quinze du soir, il mettait pied à terre à Marseille.

Aucun journal du paquebot n'avait eu lieu ce jour-là.

Georges, désirant faire coïncider de façon logique son retour à Paris avec un débarquement possible à Marseille, résolut d'attendre au surlendemain pour envoyer une dépêche à Henry.

Trois jours s'étaient écoulés depuis le départ du sénateur.

Berthe Leroyer, l'esprit calme et l'espoir au cœur, reprenait ses forces peu à peu.

Le matin même elle avait pu se lever et profiter d'un tiède rayon de soleil pour faire un tour dans le jardin.

Jean-Jeudi, grâce aux soins assidus dont on l'entourait, était momentanément hors de danger.

Momentanément signifie qu'il pourrait vivre peut-être, à la condition expresse qu'aucune émotion violente ne viendrait détruire l'œuvre du docteur Etienne Loriot.

Désormais il se trouvait en état de répondre aux questions qui lui seraient faites.

Le jeune médecin lui avait demandé de nouveau s'il aurait le courage de s'accuser lui-même pour réhabiliter le nom de Paul Leroyer.

Le bandit s'était écrié, avec une bonne foi manifeste:—Je l'ai juré déjà et je le jure encore!

LI

Etienne Loriot était surmené.

A la lassitude physique résultant pour lui de tous les événements que nos lecteurs connaissent, se joignait une inquiétude dont il ne faisait part ni à René, ni à Berthe.

Esther Derieux, à la suite de l'opération, avait été prise d'une fièvre violente.

Cette fièvre, impossible à combattre et plus intense de jour en jour et d'heure en heure, pouvait emporter la malade dans une crise.

(A suivre)

TEINTURERIE A VAPEUR

Et nettoyage de toutes draperies, Qu-bec.

4 et 6, RUE McMAHON,

A. S. PFEIFFER & Co

Successeurs de F. M. Lorman.

Vêtements de dames et messieurs, nettoyés, teints et pressés à feu. Rubans, soieries, plumes et tous les articles de toilette, sans exception sont également nettoyés et teints en couleurs les plus riches, sans jamais déteindre. Toute marchandise en l'ommage est aussi mise à neuf.

25 août—3m

Achille Dugas

Nouveau magasin de Machines à Coudre et Atelier de Réparations, agent pour les Machines à Coudre

OSBORN, SINGER, WANSER, Etc., Etc. Huile, Aiguilles, Fil, Soie et Navettes de tous genres, ainsi que tous autres accessoires concernant les machines à coudre.—Aussi agent pour les patrons de Mme Demorest.

368, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

25 août 1881.—1a

Guide d'affaires.

R. P. VALLEE, avocat,

BUREAU:—No 84, Côte Lamontagne (près de MM. Hamel & Frère).—RESIDENCE: No 108, rue du Roi, St-Roch (vis-à-vis le Presbytère.)

Suit les Cours de Montragny et de Beauve

JAMES C. PATERSON

Marchand de Chapeaux et Fourrures, 27, rue Duade, Haute-Ville, Québec.

Depot de Machines à coudre

W. D. ROSS, agent général

31, Côte du Passage, Levis

Vente à l'encan tous les MARDIS et VENDREDIS à 8 heures p.m. Agent pour la véritable machine à coudre "SINGER" aussi les machines à coudre de "White" de seconde main.

VENDU AVEC GARANTIE.

Mountain Hill House

(HOTEL DION)

COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC.

Nouvellement meublé. Tout le confort d'un hôtel supérieur. A proximité des Chambres du Parlement.

DION & CIE., Propriétaires

Anciennes Maisons

T. H. HARDY, F. X. GARANT & Co

A. T. GARANT (Successeur LIBRAIRE

No 19, rue St-Jean, Haute-Ville, (Porte voisine, Banque d'Economie) QUEBEC

Importe d'Angleterre, de France, d'Allemagne et du Continent, divers objets tels que Livres, Vins de Messe Clergés, Eau-de-vie, Vins, etc., etc.

Papier à-toile, couleur de rose, carmin, etc., feuilles de rose, etc. fouritures pour fleurs; Galon, Frange, Glands, Payettes, Canif et argent, etc. Fouritures de Bureau, etc. etc.

C. de F. Canadien du Pacifique

De Emory's Bar à Port Moody.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Soumission pour travaux dans la Colombie Britannique.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues par le sousigné jusqu'à midi de mercredi, le 17 jour de février prochain, en une somme ronde, pour la construction de cette partie du chemin entre Port Moody et l'extrémité ouest du contrat 60, près d'Emory's Bar, une distance d'environ 85 milles.

On peut obtenir les devis, les conditions du contrat et des formules de soumission en s'adressant au bureau du Chemin de fer Canadien du Pacifique, à New Westminster, et au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa, après le 1er janvier prochain, auquel temps les plans et p. h. s. seront ouverts pour inspection à ce dernier bureau.

Cet avis est publié maintenant afin de donner aux entrepreneurs une occasion de visiter et d'examiner le terrain durant la belle saison et avant le commencement de l'hiver.

M. Marcus Smith, qui est en charge du bureau à New Westminster, a ordre de donner tous les renseignements possibles aux entrepreneurs.

Les soumissions ne seront reçues que si elles sont sur une des formules imprimées, adressées à F. Braun, écrivain, Dept. des Chemins de fer et Canaux, et marquées "Soumission pour Ch. de F. C. P."

F. BRAUN, Secrétaire.

Dept. des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, 21 octobre, 1881.

Cadeaux de noces

E. JACOT

IMPORTATEUR DE

Montres et Bijouteries

Désire attirer l'attention de l'honorable clientèle sur les nouveautés qu'il vient de recevoir dans ce genre de commerce.

M. JACOT vient de recevoir ce qu'il y a de plus nouveau en montres d'or et d'argent (grand choix) parures (sets) chaînes et chaînons, croix, médaillons, cachets, épinglettes, pendants d'oreilles, anneaux, jones, bagues, bijoux en noir, boutons, etc., etc., horloges, argenteries, lunettes pince-nez, etc., etc.

Afin de donner une chance à tout le monde, nous avons marqué les objets achetés les années précédentes à une GRANDE REDUCTION, et nous avons adopté le nouveau SYSTEME en affaires.

Quick sales and small profits.

EMILE JACOT, 171, rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

25 sept.—3m

GRAND SACRIFICE

SUR

Marchandises d'automne

CHEZ

ALF. VEZINA

31, RUE ST-GEORGE, QUEBEC.

Nous vendons actuellement à UNE GRANDE REDUCTION pour lot considérable d'Étoffes noires un Bobes, telles que: Cachemire et Paramatta d'une grande beauté. Alpaga, Brillantine, Crépe, etc.

La même réduction est faite sur les Draps de Moscou et fait sur les Draps de Tweeds tout laine pour 50 cts. et de la Fiancée pour 1 1/2 cts.

Tapis de Fil, Toile à Nappes, serviettes, etc., et un grand nombre de Gants de Kid de toutes les couleurs valant 80 cts. et vendus pour 50 cts.

N'OUBLIEZ PAS LE

NO. 34, RUE ST-GEORGE.

Québec, 17 oct. 1881.—1m

Demandez à vos épiciers ou autres vendeurs de Bière la

Bière et Porter Labatt, DE LONDRES

La palme d'honneur a été remportée par la célèbre BIÈRE ET PORTER LABATT, de Londres, aux expositions universelles suivantes, savoir: les prix au Centenaire Philadelphie 1876, les prix à Sydney, Australie 1877 et à Paris 1878 premier prix (médaillon d'or). La seule bière et porter canadien qui a remporté de prix à cette dernière exposition. L'analyse des plus hautes autorités médicales déclarent que la qualité est supérieure sous tous les rapports et en recommande l'usage comme tonique aux malades et aux familles en général.

Un essai impartial est demandé pour prouver que c'est la meilleure.

P. S.—Certificats à la prochaine annonce N. Y. MONTBRUIL, 175, Rue St Paul, Québec

Levis, 11 août 1881.—3 m.

Compagnie d'assurance mutuelle sur le feu des

Cantons de l'Est

ETABLIE EN 1873

Président: I. I. WILSON.

Secrétaire: G. O. SOMERS.

Bureau des directeurs.—Magog, P. Q.

Le sousigné est prêt à recevoir les applications des messieurs qui désirent agir comme agents d'assurances pour la compagnie.

Conditions faciles pour les bons agents. S'adresser à

M. BROWN, agent général

No 113, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec

16 juillet 1881.

Nouvellement Reçues

Étoffes pour manteaux, gants de toutes sortes et de différentes qualités, camisoles, caleçons en laine, etc.

Soie noire et de couleur.

Aussi: Étoffes à robe de couleur et dans tous les prix; Cachemire noir, paramatta noir, mérinos noir, brillante noire, Crépe noir, assortiments de plus complets et à des prix qui défient toute compétition.

Le département de messieurs est des plus complets. Tweeds canadiens, anglais et Écossais, des patrons les plus nouveaux, habits sautes, valises, portemanteaux, etc.

Aussi: un grand lot de toile à nappe blanche, pure toile, valant 90 c. pour 50 cents.

Ches

F. X. LEPAGE,

53 et 59, rue de la Couronne,

8 septembre 8m

LE QUOTIDIEN

Journal du soir

PARAISANT TOUS LES JOURS

Pris de l'abonnement:

UN AN \$2 50
SIX MOIS 1 25
TROIS MOIS 65

Taux des annonces:

Première insertion - 10 cts. la ligne.
Insertion subséquente - 5 "

LÉVIS, 17 NOVEMBRE 1881

L'hon. M. Blanchet a parlé, hier soir, avec beaucoup de succès, au comité Central de M. Pâquet. Il a énergiquement dénoncé la conduite de M. Belleau et a approuvé avec chaleur la politique du gouvernement Chapleau. Son discours a produit grand effet.

GRANDE ASSEMBLÉE A SAINT-GERVAIS.

Hier, se tenait, à St Gervais, une grande assemblée des délégués de tout le comté de Bellechasse, convoquée dans le but de choisir un candidat conservateur en opposition à M. Boutin.

Tous les conservateurs influents du comté s'y étaient donnés rendez-vous. De Québec, par le train du matin arrivant à 8 heures étaient venus plusieurs orateurs: M. l'avocat Drouin, V.-W. Larue N. P., M. N. Faucher de St-Maurice, J.-E. Roy, N. P., M. l'avocat L.-P. Pelletier.

M. Guillaume Amyot, député fédéral pour le comté, élu président de l'assemblée, porta la parole. A tous les délégués, il fit un appel chaleureux tendant à grandes lignes la politique bienfaisante et patriotique du gouvernement Chapleau. C'est autour de M. Chapleau qu'il faut se grouper, s'écria-t-il, c'est le premier homme de notre province et tous ses compatriotes doivent s'unir pour lui donner la force et l'influence nécessaire dans le conseil de la nation. Ce qu'il nous faut ce sont des hommes de talent, des hommes de bonne volonté, qui soient capables de donner du prestige à notre comté comme à la province toute entière.

L'assemblée ayant été consultée, les délégués choisirent comme leur candidat M. Narcisse Faucher de St-Maurice, homme de lettres bien connu, de Québec. Appelé à porter la parole, M. Faucher le fit avec ce tact, ce bon aloi qui lui est particulier. Il rappelle avec émotion qu'il est un enfant du comté, qu'il l'a habité pendant quinze ans. Il remercie les délégués de l'honneur qu'ils viennent de lui faire en le choisissant pour candidat; se déclare un partisan dévoué du gouvernement Chapleau; développe la politique de ce gouvernement et termine en faisant un appel chaleureux à tous les électeurs.

M. Faucher nous a révélé hier un nouveau côté, de sa belle intelligence. Écrivain distingué, M. Faucher a vu le vouloir pour devenir un orateur de premier mérite.

Il est du bois dont on fait les orateurs: Mémoire prodigieuse, jugement sain, esprit perspicace, érudition merveilleuse, bon timbre de voix, fécondité d'élocution. M. Faucher a beaucoup voyagé, beaucoup vu, lu et écrit, il connaît parfaitement les rouages de la politique et s'est trouvé immiscé à tout le mouvement français.

Il serait à désirer que bien des comités ussent représentés par un homme de sa trempe.

C'est une belle acquisition que notre monde politique vient de faire, et pour y être arrivé tard, M. Faucher ne sera pas au dernier rang, loin de là. Nous félicitons nos amis du comté de Bellechasse de leur choix; il fait honneur à leur comté, et il fera honneur au pays.

M. L. P. Pelletier, Larue, Drouin, Roy et Fradet portèrent ensuite la parole et l'assemblée se dissout au milieu du plus grand enthousiasme.

Le bulletin de nomination de M. Faucher est signé par 86 délégués de toutes les paroisses du comté de Bellechasse. Nous ne pouvons nous empêcher de remercier publiquement M. Fradet pour l'esprit de désintéressement qu'il a montré hier. Il avait joint avec M. Boutin, il avait le droit de le battre à ce coup-ci. Il a mieux aimé se retirer devant un homme de mérite de M. Faucher et ceci lui fait honneur.

UNE RÉPONSE A M. BELLEAU

Nous extrayons ce qui suit d'un article publié par "Le Canadien": "Quels que soient les reproches faits par la presse libérale à M. Racicot pour son abandon du cabinet Joly, il est incontestable qu'il s'est rallié à M. Chapleau sans exiger de promesse ni de rémunération d'aucun genre."

"Tout homme public a le droit de se séparer de ses alliés politiques, du moment qu'il n'a plus confiance en eux, et que leur conduite n'est pas conforme à ses vœux."

"On appartient à un parti parce que l'on veut y appartenir, parce que l'on croit bien faire."

"Celui qui, dans ses mouvements politiques, se laisse diriger par des motifs sordides, est un grand misérable. Mais personne n'a le droit de ternir la réputation d'un homme qui, par conviction,

se sépare de ceux avec lesquels il a marché."

Nous soumettons cet article à la méditation de l'adversaire de l'hon. M. Pâquet et nous lui suggérons de faire distribuer un second manifeste.

NOTES POLITIQUES

On a bien dit, depuis quelques jours, que M. A.-D. Ross contesterait à l'honorable M. P. Garneau la représentation du comté de Québec; mais on dit tant de choses en temps d'élection. M. Ross ne se présente pas, c'est sûr. Il abandonne la vie publique. Jusqu'à présent, le parti libéral n'a pu trouver une victime à immoler dans ce comté qui élira M. Garneau.

Plus tard.—On parle maintenant de M. l'avocat Stuart comme devant briguer les suffrages.

Une grande assemblée a eu lieu à l'Ange-Gardien, avant-hier soir. Les deux candidats ont adressé la parole. M. Desjardins était accompagné par M. Valin, et M. Chs Langelier par M. H.-G. Joly. Tout s'est passé paisiblement. Il était facile de reconnaître, par les acclamations de la foule, que le candidat ministériel avait les sympathies de la majorité des électeurs. Montmorency est un comté conservateur que nos adversaires ont pris un jour par la ruse. Depuis cette époque, on s'est compté, on a réuni toutes ses forces, comme autrefois, et maintenant l'on marche d'un pas assuré vers la victoire.

Dans Québec-ouest, les deux partis sont à l'œuvre. Les amis de M. Carbray, principalement, travaillent avec une activité, une énergie qui donnent de belles espérances. Ils organisent des comités dans toutes les parties de la division. D'un autre côté, les partisans de M. Oweo Murphy ne restent pas inactifs. On convoque des assemblées; on assigne à chacun le poste qu'il doit occuper. En un mot, on prépare une forte organisation et la lutte sera chaude. Hier soir, au comité central, rue Champlain, plusieurs orateurs ont porté la parole.

LE CREDIT MOBILIER FRANCO-CANADIEN.

Voilà encore une nouvelle et puissante institution financière qui va bientôt fonctionner dans notre pays. C'est ce que nous pouvons assurer à nos lecteurs, d'après la conversation que nous avons eu avec M. Hector Legru, dès son retour en Canada.

Après avoir reconnu les richesses de toutes sortes que renferment le Canada et supputé les énormes bénéfices que réaliseraient sûrement les capitaux français dans l'exploitation de ces richesses, après avoir présidé à l'organisation de l'Union Sucrière Franco-Canadienne, M. Legru réussit à convaincre ses nombreux amis des avantages considérables qu'ils retireraient d'une institution financière qui permettrait d'exploiter toutes ces richesses sur une vaste échelle. Également convaincus de la stabilité de nos institutions politiques et assurés de l'appui des hommes éminents qui ont en mains les rênes du pouvoir en Canada, les capitalistes, parmi lesquels nous remarquons les plus hauts représentants de la finance, et de la noblesse française, formèrent aussitôt un syndicat, et constituèrent la société qui portera le nom de Crédit Mobilier Franco-Canadien.

En créant l'Union Sucrière, en faisant connaître notre pays à la France et aux capitalistes français, M. H. Legru s'était déjà acquis des titres à la reconnaissance des Canadiens. Mais la création du Crédit-Mobilier, qu'il est parvenu à former, lui en donne de bien plus grands encore. Aussi, peut-il compter comme par le passé sur la reconnaissance et l'appui de tous ceux qui ont à cœur la prospérité du pays.

Le but du Crédit-Mobilier est d'aider à la formation de sociétés qui voudraient exploiter les mines ou richesses naturelles du Canada, fer, phosphates cuivre, etc., etc., entreprendre des travaux publics, tels que chemins de fer, canaux, etc.; aider, en un mot, toutes les grandes entreprises industrielles et commerciales qui pourraient surgir en Canada. La compagnie pourra également prêter de l'argent, soit aux gouvernements, fédéral ou provinciaux, pour leurs entreprises de travaux publics, dans le cas où cela serait nécessaire, soit aux municipalités, corporations publiques ou privées entrepreneurs, etc.

Le capital est fixé de soixante à cent millions de francs, selon les besoins qui seront démontrés par l'étude des diverses affaires.

Le centre des opérations sera à Montréal.

En Canada comme en France, l'administration comprendra l'éliste des grandes notabilités financières, industrielles, commerciales. Nous ne pouvons encore en publier les noms cependant; mais nous pouvons dire que le succès de l'entreprise est assuré désormais.

—La Minerve.

UN BREINTEMENT

On lit dans la "Minerve": "On sait que le programme de M. J. X. Perrault, candidat fédéral à Montréal-Est, embrasse une foule de choses

variées, parmi lesquelles se trouve l'indépendance du Canada, ni plus ni moins.

C'est un programme de chef de parti, le "parti de l'avenir." Aussi, M. Perrault a éprouvé, dès le début, le besoin de se trouver des lieutenants. La première personne à qui il ait songé à offrir ce rôle est sir Francis Hincks.

Voici la réponse qu'il en a reçue par l'entremise du "Journal of Commerce":

Je ne refuserai pas de donner à M. Perrault la satisfaction de savoir mon opinion sur ce qu'il parait et tenir. Je regarde l'agitation qu'il voudrait créer en faveur de l'indépendance comme une parfaite absurdité (a perfect absurdity). A moins que ses adversaires ne veuillent réellement amener ce qui en serait—ils doivent le savoir—la conséquence immédiate, je veux dire l'annexion aux États-Unis. Je considère l'indépendance comme un drapeau trompeur, arboré par des hommes qui ont peur d'avouer leur but véritable, qui est l'annexion. Si M. Perrault réussit, il y aura au moins un avocat de la révolution dans la législature de Québec.

Sir Francis Hincks n'a pas besoin de craindre, M. Perrault ne réussira pas, et le parti de la "révolution" restera sans représentant à la chambre d'assemblée. Annexionniste, révolutionnaire! Tel est le témoignage que rend au candidat libéral de Montréal-Est un libéral éminent.

DANS L'ERREUR

"Le Canadien" publie une correspondance de M. Th. Carrier.

Nous n'avons jamais dit que M. Th. Carrier avait protesté contre sa nomination de secrétaire du comté Belleau. M. Carrier nous a déclaré, en présence de témoins, qu'il n'avait pas accepté sa nomination et qu'il entendait résigner. C'est tout ce que nous avons écrit. M. Carrier fait mal de se donner autant de trouble. Veut-il que tous déclarent publiquement pourquoi il travaille contre l'hon. M. Pâquet? S'il le veut, qu'il le dise.

VENTE DES TERRAINS DE PHOSPHATE.

La grande vente des terrains de phosphates appartenant au gouvernement de Québec a eu lieu, hier matin, dans les grandes salles de ventes publiques des nouvelles bâtisses de artemesiales. La salle était remplie de spectateurs mais les enchérisseurs n'étaient pas nombreux.

A l'exception de sept à huit lots, la nouvelle compagnie française de phosphate, dont M. de Molon est le président, les a tous achetés.

Les hon. MM. Chapleau, Robertson et Flynn et M. E.-E. Taché étaient présents.

Environ les deux tiers des lots offerts en vente ont été retirés vu que le prix des enchérisseurs n'atteignait pas le montant de trois piastres.

La plupart des terrains ont été vendus au prix fixé par le gouvernement.

On a pas trouvé d'enchérisseurs pour les lots situés dans Buckingham et Gore Templeton.

Les ventes ont été faites conformément à la loi des mines de cette Province, maintenant en force, et le paiement de ces lots a été fait une demi-heure après l'adjudication. Les acheteurs s'obligent aussi à payer les améliorations faites à la date de l'achat par les propriétaires qui les ont précédés.

La vente a commencé à onze heures et demie et s'est terminée vers une heure et demie.

Ce qui suit est la liste des lots vendus, les prix payés ainsi que le non des acheteurs. Les chiffres entre parenthèses sont le nombre d'acres dans chaque lot.

TEMPLETON
1er rang—Lot 17 (100), G. H. Baker, \$3.
10me rang—Lot 6 (100), A. M. Foster, \$3.
2e rang—Lot 23 (100), Charles De Molon, \$3.
3e rang—Lot 24 (100), Charles De Molon, \$3.
11me rang—Lot 3 (200), A. M. Foster, \$3.
Lot 4 (200), A. M. Foster, \$3.
Lot 5 (200), Charles De Molon, \$3.
Lot 21 (200), Charles De Molon, \$3.
Lot 25 (200), Charles De Molon, \$3.
12me rang—Lot 5 (200), A. M. Foster, \$3.
Lot 6 (200), A. M. Foster, \$3.
Lot 7 (162), A. M. Foster, \$3.
Lot 8 (112), A. M. Foster, \$3.
Lot 9 (190), Charles De Molon, \$3.
Lot 10 (204), Charles De Molon, \$3.
Residue lot 16 (6), W. E. Brown, \$3.
13me rang—Lot 15 (193), Charles De Molon, \$3.
Lot 16 (109), Charles De Molon, \$3.
W. P. lot 21 (100), Charles De Molon, \$3.

WAKEFIELD
1er rang—Lot 10 (200), Charles De Molon, \$3.
2e rang—Lot 25 (100), Charles De Molon, \$3.
3e rang—Lot 26 (200), Charles De Molon, \$3.

PORTLAND EST
1er rang—Lot 4 (100), A. M. Foster, \$3.
Lot 5 (200), A. M. Foster, \$3.
Lot 6 (200), A. M. Foster, \$3.
Lot 7 (200), Charles De Molon, \$4.50.
Lot 8 (200), Charles De Molon, \$3.50.
2e rang—Lot 3 (82), Charles De Molon, \$3.
Lot 11 (91), Charles De Molon, \$3.
Lot 12 (82), Charles De Molon, \$3.
Lot 14 (101), Charles De Molon, \$3.
3e rang—Lot 2 (89), Charles De Molon, \$6.
Lot 5 (84), Charles De Molon, \$3.
Lot 11 (104), Charles De Molon, \$3.
Lot 15 (61), Charles De Molon, \$4.
Lot 16 (101), Charles De Molon, \$11.50.
Lot 17 (61), Charles De Molon, \$3.
Lot 18 (102), Charles De Molon, \$3.
Lot 9 (102), Charles De Molon, \$3.
Lot 20 (102), Charles De Molon, \$3.
Lot 21 (102), Charles De Molon, \$3.

4me rang—Lot 5 (92), Charles De Molon, \$3.
Lot 6 (99), Charles De Molon, \$3.
Lot 11 (99), Charles De Molon, \$3.
Lot 12 (99), Charles De Molon, \$3.
Lot 13 (96), Charles De Molon, \$3.

De Molon, \$4. Lot 22 (99), Charles De Molon, \$3.
8me rang—Lot 24 (119), Charles De Molon, \$3.
Lot 25 (119), Charles De Molon, \$3.
Lot 29 (114), Charles De Molon, \$3.
9me rang—Lot 21 (97), Charles De Molon, \$3.
Lot 22 (93), Charles De Molon, \$3.
10me rang—Lot 1 (114), W. E. Brown, \$3.
Lot 27 (118), Charles De Molon, \$3.
Lot 28 (118), Charles De Molon, \$3.

PORTLAND OUEST
1er rang—Lot 17 (100), Charles De Molon, \$3.
Lot 18 (100), Charles De Molon, \$3.
Lot 19 (100), Charles De Molon, \$3.
2e rang—Lot 5 (116), Charles De Molon, \$6.50.
Lot 6 (113), Charles De Molon, \$3.
Lot 10 (89), Charles De Molon, \$3.
Lot 11 (101), Charles De Molon, \$3.
3e rang—Lot 9 (110), Charles De Molon, \$3.50.
Lot 15 (109), Charles De Molon, \$3.
Lot 17 (109), Charles De Molon, \$3.
Lot 18 (109), Charles De Molon, \$3.

NOUVELLES GENERALES.
—On annonce la mort de Mgr Paulinier archevêque de Besançon.
—Une compagnie, au capital de deux millions, a été définitivement organisée, hier, à Jersey City pour construire le tunnel commencé sous la rivière Hudson entre Jersey City et New-York. M. Trevor W. Park, en a été élu président.
—M. Rémi Tremblay est rentré au "Courrier de Montréal" comme rédacteur en chef. M. G. Duhaime, qu'il remplace, se livre exclusivement à la pratique de sa profession d'avocat.

Nous saluons avec plaisir la rentrée de M. Rémi Tremblay comme rédacteur en chef de ce journal.
—M. Laurier devra subir un nouveau procès aux assises criminelles du mois de mars prochain. Les frais encourus par l'hon. M. Laurier sont déjà très considérables. Plus de cent témoins ont été assignés; il y en avait de toutes les parties du Canada et même des États-Unis. On estime à \$4,000 le montant que M. Laurier devra déboursier pour faire face à toutes les dépenses.

Voici d'après la direction du Bureau Veritas, le nombre de vaisseaux qui ont péri durant le mois de septembre: Voiliers: 25 américains, 1 autrichien, 37 anglais, 5 danois, 4 hollandais, 11 français, 5 allemands, 1 grec, 5 italiens, 1 norvégien, 10 norvégiens, 4 russes, 3 espagnols, 4 suédois, en tout 116. Vapeurs: 1 américain, 7 anglais, 1 hollandais, 1 français, 1 suédois, en tout 11.

Le feu, cet élément destructeur, semble s'acharner à détruire les manufactures de la province Ontario. Dans l'espace de douze heures, lundi dernier, deux grands établissements, l'un d'ouï et manufacturait des lainages et l'autre du coton, sont devenus la proie des flammes. Le premier, situé à Chesley, appartenait à M. M. Ruhl et frères et employait une soixantaine d'hommes, qui sont maintenant sur le pavé. Les pertes, évaluées à au-delà de \$10,000, ne sont couvertes que par \$4,000 d'assurance.

Le deuxième, situé à Merrittou, était bien plus considérable. Les propriétaires, M. King et Dolan, perdent plus de \$25,000, malgré qu'ils aient une assurance de \$26,000. Cent hommes se trouvent sans ouvrage par suite de cet incendie.

Depuis que son procès est commencé, Guitau semble dans une assez bonne disposition d'esprit. Cependant, il persiste toujours à dire qu'on tuant le président, il n'a eu d'autre but que celui de sauver le parti républicain de la ruine et qu'en accomplissant cet acte solennel, il a obéi à l'ordre de Dieu. Il repousse avec indignation l'idée de la fuite sur laquelle son défenseur s'appuyait uniquement. La presse Américaine est généralement d'opinion que cette tactique du prisonnier est une ruse. On croit plutôt que l'assassin joue un rôle propre à faciliter son avocat dans la preuve d'innocence qu'il a entreprise et afin d'obtenir sa liberté. Les antécédents de Guitau justifient cette supposition.

Dans tous les cas, le jury est choisi, et l'on va procéder à l'interrogatoire des témoins. Ceux-ci sont nombreux principalement pour la défense. Le peuple des États-Unis est dans l'attente; on a hâte de savoir si la mémoire du président Garfield sera vengée.

La variole, cette hideuse maladie, qui frappe sans distinction de sexe ni d'âge, fait des ravages plus qu'ordinaires dans plusieurs villes des États-Unis. Chaque jour, les décès nous apprennent que l'épidémie augmente d'intensité. De nouvelles victimes viennent continuellement grossir le nombre déjà considérable. C'est à tel point, que dans certains centres, les hôpitaux ne suffisent plus. On dresse des tentes, on érige des maisons temporaires afin de loger toutes les personnes que le fléau a atteintes.

Comme la fièvre typhoïde, le choléra ou autres maladies contagieuses, la variole sévit continuellement. On en observe toujours quelques cas dans presque toutes les villes; mais rarement elle prend un caractère aussi mauvais et aussi général que celui atteint, aujourd'hui, chez nos voisins les américains.

Les autorités ne négligent rien pour arrêter ou diminuer ce fléau qui devient

alarmant. Le conseil d'hygiène redouble d'attention. Les médecins mettent à contribution toutes les ressources de la science pour combattre la maladie. Enfin, les mesures les plus efficaces, et nécessaires en pareille circonstance, sont employées et l'on triomphera du mal avant qu'il prenne des proportions trop graves.

—Tous les matins frappent en même temps le peuple de la Russie. La main de Dieu s'est opposée sur cette nation comme pour la punir de ses iniquités. Les inondations, la famine, les maladies épidémiques ravagent les habitants de ce vaste empire. D'un autre côté, le socialisme ne laisse pas que de créer de sérieuses inquiétudes. Ce dernier fléau n'est pas le moindre. Les hommes qui composent cette secte sont d'autant plus dangereux qu'ils n'ont aucun principe. Leur unique but est de détruire. Ils ne savent pas créer. Tout ce qui est grand, noble et durable, ils le veulent rendre petit, vil et insolide. Ces hommes sans caractère, guidés par la haine et la vengeance, s'agitent en tout sens pour s'allier de nouveaux adeptes. Ils s'introduisent dans toutes les classes de la société et rampent autour d'elles, épiant le moment favorable de mettre à exécution leurs desseins perfides. Ils se cachent et frappent dans l'ombre comme les lâches.

De tous les mots qui affligent la Russie, il n'en ait pas de plus cruels, de plus funestes que le socialisme. La variole, les fièvres, le choléra peuvent faire des victimes; les inondations, la famine peuvent causer la mort à un grand nombre d'habitants. Mais le plus grand calamité publique est certainement le socialisme.

LE NOUVELLISTE.

Le rédacteur du "Nouveliste" lance contre M. Auguste Bécharé toute une colonne d'injures qui ne peuvent germer que dans un cerveau comme celui de M. Rouillard.

Cet écrivain se croit sans cesse poursuivi par l'ombre de M. Bécharé. Pour son information nous lui dirons que M. Bécharé a quitté la ville depuis huit jours.

BRITANNIA

ANGLETERRE

Londres, 16 nov.

Le marquis de Lorne, répondant à une adresse, a dit qu'il y a à peine une personne sur dix mille au Canada, qui n'attache le plus grand prix au lieu impérial.

FRANCE.

Paris, 16 nov.

Le décret annonçant la séparation des ministères de l'agriculture et du commerce fait allusion aux États-Unis et à d'autres pays qui ont fait du ministère de l'agriculture un département distinct.

Gambetta a adressé une circulaire aux représentants de la France auprès des puissances étrangères, les informant que le ministère approuve la politique de paix que son prédécesseur avait adoptée.

ITALIE.

Rome 16 nov.

Les secousses de tremblement de terre sont fréquentes en différents endroits de l'Italie. Depuis quelque temps, on a enregistré des désastres sérieux. Il y a eu plusieurs pertes de vie.

ST-JEAN, N.-B.

15 nov.

On rapporte que George James, deuxième maître de la barque "Lockwood," et quatre autres marins se sont noyés en voulant sauver l'équipage du navire.

MONTRÉAL.

16 nov.

Dans les cercles politiques, on est généralement d'opinion que M. Chapleau remportera plusieurs comtés du district de Montréal qui appartenait aux libéraux.

Dans la ville de Montréal, la lutte sera chaude; excepté toutefois dans la division-Est où M. Tanguin sera réélu par une forte majorité.

—Les affaires commerciales sont très prospères en ce moment. Il y a beaucoup d'activité. Dans les manufactures, on travaille le jour et la nuit. La politique nationale porte ses fruits.

—Louis Etue qui s'était échappé de prison récemment vient d'être arrêté pour vol. Le magistrat le condamne à deux années d'emprisonnement.

—On croit que M. J. X. Perrault se retirera de la lutte dans Montréal-est.

16 nov.

Sir John A. Macdonald est parti pour Toronto.

M. Falar, ministre de l'agriculture et du commerce, est parti pour Ottawa.

—On va à la messe à 10 heures et à 7 heures.

—Le parti qui se présente dans la division de Montréal-Est est composé de M. J. X. Perrault, candidat fédéral et M. J. X. Perrault, candidat municipal.

—Le parti qui se présente dans la division de Montréal-Est est composé de M. J. X. Perrault, candidat fédéral et M. J. X. Perrault, candidat municipal.

CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC SAISON D'HIVER (1881-82)

Le et après LUNDI prochain, le 14 du courant, les trains partiront de la Pointe-Lévis comme suit: 7.20 A.M. - Train Mixte pour toutes les stations locales entre Québec et Montréal, Richmond, Sherbrooke et Island Pond. 12.30 P.M. - Train Mixte pour toutes les stations locales - Aussi se reliant à Sherbrooke à 7.45 P.M. avec les trains du Passamistic, pour Boston, Lowell, Worcester, Concord, etc. 8.10 P.M. - Train Express pour Portland, Boston, Sherbrooke, Montréal, Ottawa, Toronto, Detroit, Chicago et sur tous les points de la ligne Est, Ouest, Nord-Ouest et Sud-Ouest.

JOSEPH BICKSON, Surlentendant General. Lévis, 9 nov. 1881. - 3523

Le Quebec Central.

Ce donne avis public que, conformément aux exigences de la 8me clause de l'acte consolidé des chemins de fer de Québec de 1880, l'on a déposé, dans le bureau d'enregistrement du comté de Lévis, les cartes ou plans d'une partie de la ligne du chemin de fer connu sous le nom de "Quebec Central", commençant au quartier Lauson, dans la ville de Lévis, et de là traversant une partie du dit quartier, les villages de Bienville et de Lauson, la paroisse de St-Joseph de Lévis et une partie de la paroisse de Notre-Dame de la Victoire de Lévis, ainsi que les livres de renvois et d'explications s'y rapportant et dûment certifiés par le commissaire adjoint de l'Agriculture et des Travaux publics.

Bureau de la Cie. du Quebec Central, Sherbrooke, le 18 août, 1881. J. A. SACHÉ MAUR, Sec. de la Cie. du Quebec Central.

RESTAURANT ROYAL (Queen Restaurant)

Alphonse Poulin désire attirer l'attention des voyageurs et du public sur le fait qu'à son établissement on trouve une table servie dans tous les goûts, à la minute et avec politesse; qu'il y a place pour tous ceux qui voudront bien lui faire une visite, à l'angle des rues. ST-JEAN ET DU PALAIS Liqueurs de crû et cigares des meilleurs marques. Spécialité: Huitres servies de toutes les façons. Un visite fera plaisir. A. POULIN, Propriétaire du Restaurant Royal, 22 juin 1881.

J. T. LACHANCE RIVIERE GILBERT Gold Mines, Beauce.

Agences d'immobilier et de ventes de terrains. Agences autorisées. 20 oct. 1881. - 1 m

Joseph Lepage IMPORTATEUR D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS SIROPS DES BARBADES

Thés, Sucres bruts et raffinés, Sucre d'érable, Huile de Moras, de Loup Marin, et Huile d'Olive et Huile à Machine, Dépôt d'huile de Charbon Cafés ronds, savons de toilette et à laver, allumettes "Telegraph" Bis, Barley, Béatine, Coltar. Assortiment général d'épicerie. 17 et 19, RUE ST-JACQUES, QUEBEC.

Chemin de fer Intercolonial. ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'HIVER 1881-82

A PARTIR DE LUNDI, le 21 NOVEMBRE Les trains de ce chemin de fer partiront et arriveront à la Station de Lévis, tous les jours (le dimanche excepté), comme suit: Départ. Temps du C. de F. Temps de Québec. Express pour Halifax et St. Jean... 8.10 a.m. 7.55 a.m. Train d'accommodation et maille... 9.30 a.m. 9.15 a.m. Train de Fret... 7.00 p.m. 6.45 p.m. Arrivé. Express de Halifax et St. Jean... 8.20 p.m. 8.05 p.m. Train d'accommodation et maille... 3.40 p.m. 3.25 p.m. Train de Fret... 5.25 p.m. 5.10 a.m.

Les Trains pour HALIFAX et ST-JEAN se rendent directement à leur destination, le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St. Jean resteront à Campbellton. Les chars Pullman laissent Lévis, les Mardis, Jendis et Samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis se rendent directement à St. Jean. Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de ce chemin de fer qui est de quinze minutes en avant de celui de Québec. D. POTTINGER, Surlentendant en chef Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 15 novembre 1881.

Café! Café! Café!

RECOLTE DE 1877 MURI A POINT

Vert, brulé et moulu

Café Mocha, (Aden) Café Milgorri, (Mysooré) Café Ceylon, (Point de Gallie) Café Java, (Batavia) Café Jamaica, (Montagne Bleue Kingston) Café Laguna, (Venezuela). Une quantité de café est moulu chaque matin à l'établissement. Veritable café moulu 25c. lb Café de choix 30c. lb Melayage Watters 40c. lb Le café non moulu se vend à centim meilleur marché que les prix ci-dessus mentionnés.

En vente chez A. WATTERS rue St-Jean, Québec.

Odil. Vallieres & Cie Horlogers-Bijoutiers. No 86, Rue Commerciale et 17 Côte du Passage, Lévis. A toujours en main un assortiment complet de bijoux, tel que MONTRES, HORLOGES, BAGUES et JONCS. Montres et horloges réparées avec soin et garanties. Lévis, 7 juin 1880.

Chemin de Fer Q., M., O. et O. CHANGEMENT D'HEURES A PARTIR DE LUNDI, 25 juillet 1881

Table with 4 columns: Destination, Mixte, Maille, Express. Rows include: Départ de Hochelaga pour Ottawa, Arrivée à Ottawa, Départ de Ottawa pour Hochelaga, Arrivée Hochelaga, etc.

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa. Tous les trains de voyageurs, sont pourvus de Chars Palais le jour et de Chars bortoires la nuit. Les Trains allant à et venant de Ottawa font coïncidence avec les Trains allant et venant de Québec. Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec, à 4 p.m. Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile-End 10 minutes plus tard qu'à Hochelaga. Bureau General, 13, Place d'Armes. Bureau des Billets, 13 Place d'Armes, et 202, rue St-Jacques, Montréal. L. A. SENECA, Ser. Gén.

THE Noir, Vert et Japon De toutes les sortes et de tous les prix.

Un assortiment très complet à des prix réduits.

A. JOSEPH & FILS RUE DALHOUSIE QUEBEC.

Legendre & Prendergast AVOCATS 84, Rue St Pierre, B.-V., Québec. 94 1/2, Rue Commerciale, Lévis. JAMES PRENDERGAST NAPOLEON LEGENDRE L. L. B. B. C. L.

Librairie et Papeterie F. DESJARDINS, 140 rue St-Joseph, ST-ROCH QUEBEC, (vis-à-vis la pharmacie Brunet). J'invite respectueusement le public à venir visiter mon assortiment de librairie, papeterie etc., afin de se convaincre de la bonne qualité des marchandises et de la modicité des prix. Mon assortiment comprend: livres de prière, livres et fournitures d'écoles, fournitures de bureaux, papier de toutes sortes, objets de pitié, chromes et images religieuses, articles de fantaisie, musique en feuille, etc etc. 9 sept. 1881. - 3 m.

CHEMIN DE FER Quebec Central

Service régulier entre Sherbrooke et Québec et St-Joseph, l'endroit le plus rapproché des mines d'or de la Chaudière, par le chemin de fer. A PARTIR DE LUNDI, le 8 aout 1881 Les convois partiront comme suit: Train de passagers. Laisse Sherbrooke... 8.15 A. M. Arrive à la Jonction de Beauce... 12.38 P. M. Arrive à Lévis... 2.15 " Laisse Lévis... 1.00 " Arrive à la Jonction de Beauce... 2.35 " Arrive Sherbrooke... 7.00 " Train mixte. Laisse Sherbrooke... 10.00 A. M. Arrive Jonction de Beauce... 6.30 P. M. Laisse Jonction de Beauce... 6.30 A. M. Arrive à Sherbrooke... 3.00 P. M. Ligne de Lévis à St-Joseph, Beauce. Laisse St-Joseph... 6.00 A. M. Arrive Lévis... 9.30 " Laisse Lévis... 4.00 P. M. Arrive St-Joseph... 7.30 "

Le convoi No. 3 commencera, vendredi, le 23 de septembre, à faire le trajet suivant: Tous les vendredis, il quittera la station St-Joseph, jusqu'à avis du contraire, à 2 h et 30 m du matin, et arrivera à Lévis à 6 h a. m., comme convoi spécial du marché et à prix inférieurs à ceux des voyageurs. Le départ et l'arrivée des différents convois seront tenus sur l'heure de Montréal. Les trains courent sur l'heure de Montréal.

Le chemin de fer Quebec Central est la seule voie ferrée qui offre des communications avec les célèbres mines d'or de la Chaudière: c'est aussi la route la plus directe entre Québec et Newport, les Montagnes Bleues, Boston et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre. Les voyageurs quittant Lévis, sur l'Express, à une heure après-midi, arriveront, par le chemin de fer du Passamistic, à NEWPORT... 9 40 le matin suivant BOSTON... 8 30 le matin suivant JAMES R. WOODWARD, Agent general Lévis et Aylmer, agents des billets, vis-à-vis l'hôtel St-Louis. 6 août 1881.

JOS DONATI WATCH-MAKER & JEWELLER Quick sales and small profits. Jos. Donati HORLOGER ET BIJOUTIER Attire l'attention de ses nombreuses pratiques sur les grandes nouveautés qu'il vient de recevoir. Une quantité considérable d'Horloges, Montres d'Or et d'Argent, Épingles, Pendants d'Orfèvres, Anneaux, Bagues, Boutons, Loquets, Chaînes, etc. Aussi: Pince-nez, lunettes et argenterie de toutes sortes. JOS. DONATI, 158, Rue et Faubourg St-Jean et 241, rue St-Paul.



LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE MOULINS A COUDRE DU CANADA.

Les sous-signés ont décidés de vendre à réduction pour le temps des fêtes seulement une partie de leur énorme quantité de moulin qu'ils viennent de recevoir. Notre genre de commerce est de vendre en gros ce qui fait que nous vendons en détail beaucoup meilleur marché qu'ailleurs, mais pour la satisfaction du public nous en vendrons un lot en détail pour le même prix du gros. Nos agents de la campagne sont autorisés à la même chose. Noms des moulins que nous avons toujours en mains: WANZER A. WANZER D. WANZER F. WANZER O. WANZER E. WHEELER & WILSON, (à gauche). HOWE, SINGER de Famille. SINGER No. 2 (en fer).

Comme l'on voit qu'entre dix sortes de moulins qu'il y a un grand choix à faire, une personne peut nullement faire autrement que de prendre à son goût sur une aussi grande quantité, nous avons aussi presque toujours en mains les RAYMOND, WHITE, WILSON qui complètent toutes les sortes de moulins qu'il y a dans Québec. Nos agents de la campagne sont les Messieurs suivants: Hilaire Massicotte, orfèvre, St. Basile, Portneuf. Octave Dubé, Trois-Saumons, L'Islet. Anselme Plante, St-Frédéric, Beauce. A. G. Reuther, libraire, Lévis. J. E. L'Arrivée, notaire, Sandy Bay, Blouville. Chez tous nos agents l'on trouve les mêmes sortes de moulins que nous avons, aussi huiles et aiguilles de toutes sortes, etc. Tous les agents de moulins à coudre sont invités à visiter notre établissement pour l'achat en gros de l'huile au baril ou au gallon, aiguilles et navettes de toutes sortes dans les plus grandes quantités. AGENTS, M. Joseph T. Lachance, Rivière Gilbert, Beauce. M. A. Delisle, marchand, Stanfold (Arthabaska). Nous réparons toutes sortes de moulins.

Gervais & Turner 339, RUE ST-JOSEPH Vis-à-vis la Congrégation, St. Roch QUEBEC. 7 dec 1880

Citizens Insurance Co. OF CANADA.

CAPITAL \$1,188,000.00 En caisse au 1er janvier 1881, tel que constate aux livres 332,101.20 Odeu du gouvernement... 142,000.00 Dépôt au gov. fédéral... 142,000.00 Pertes payées au 1er jan. 1880 1,648,176.00 Président: SIR HUGH ALLAN. Vice-Président: HENRY LYMAN, Esq. GERALD A. HAET, Gerant général. Assurances contre le feu, sur la vie, les garanties, accidents, risques effectués à des taux moindres, en s'adressant à HENRI C. BOSSE & Cie Agents pour la ville de Québec et le district. BUREAU: 116, rue St-Pierre, QUEBEC. 28 juillet. - 1 an

FEUILLETON DU QUOTIDIEN 17 novembre 1881.

Haine et Vengeance. (Suite.)

- Ah! misérable fille d'Eve, ce n'est pas encore toi qui écrasera la tête du serpent! Blanche avait rejoint Valentine. Celle-ci savait maintenant - on venait de le lui apprendre au rendez-vous de chasse - qu'on avait vu un homme s'approcher en rampant du cheval de Blanche et s'enfouir à l'approche du garde. Quelqu'un lui avait dit, en outre, que l'on avait rencontré tout près de là "le fils de la Bohémienne." Elle avait rapproché ces deux faits l'un de l'autre et, sans doute, elle en avait tiré quelque conclusion qui ne lui avait pas déplu, car on voyait briller dans son regard une violente satisfaction qui ressemblait fort à de la haine. Au moment où les chasseurs remontèrent à cheval, Valentine s'approcha de la jument de sa

cousine comme pour la caresser. Elle put alors constater que la bride portait de chaque côté, tout près du mors une entaille qui menaçait la surface du cuir, mais l'entamait dans toute son épaisseur. - C'est bien, se dit-elle, ce Zanghael n'est pas un maldroit, et la Bohémienne avait raison: la bride cassera.

IX LE SAUT DE LA MORT Il est près de sept heures du soir. A l'époque où nous sommes, c'est-à-dire en octobre, c'est déjà la nuit. Un silence profond, solennel, plane sur la campagne. Deux femmes traversent la lande de Penzé au galop de leurs montures. L'une de ces femmes est Blanche de Kermor; l'autre, Valentine d'Héroual. Valentine, comme il était convenu avec Juana, a réussi à égarer Blanche. Tout à coup passe dans l'air l'appel lointain d'une fanfare de chasse.

- Ecoutez, s'écrie Blanche, c'est le son du cor. Valentine ne répond pas et pousse son cheval. Une nouvelle vibration du cuivre se fait entendre, plus intense et plus sonore que la première. - N'avez-vous pas entendu cette fois? demanda Blanche. - Si, mais allons toujours. - Mais, insiste Blanche, on dirait que c'est sur notre droite, et c'est à gauche que nous allons. - Non, non, c'est l'écho qui vous trompe... ils doivent être par là, répond Valentine en étendant les bras devant elle; je reconnais bien le chemin. - Vous en êtes sûre? - Oui, dans dix minutes nous les aurons rejoints. Et Valentine continue de pousser son cheval. Malgré les paroles de sa cousine, Blanche ne paraissait pas rassurée. Les deux jeunes filles demeurèrent muettes cependant. Et les deux chevaux continuèrent de dévorer l'espace. Bientôt, les deux femmes arrivèrent en présence d'un large

rideau d'arbres bas et noueux. - Tenez, dit alors Valentine en les désignant à Blanche, voyez-vous ces arbres, là devant nous? - Oui... Eh bien? - Entre ces arbres passe un sentier qui doit aboutir à la clairière où nous avons déjeuné ce matin... c'est là que nous les retrouverons. - Soit! allons, répondit Blanche. Elles arrivèrent au massif de verdure, et devant elles s'ouvrit un étroit sentier. Jusque-là Blanche et Valentine avaient marché côté à côté. Mais, à l'entrée du sentier, le cheval de Valentine fait un écart, et c'est Blanche qui s'y engage la première. - Comme il fait nuit sous ces arbres! dit-elle avec une sorte de terreur vague. Tout à coup Valentine tourna la tête. Il lui a semblé entendre derrière elle un froissement de feuilles. Elle se retourne et cherche à voir à travers l'obscurité, mais elle ne distingue rien. - Bah! se dit-elle, c'est sans

doute quelque oiseau que nous avons éveillé! Et elle cravache son cheval, qui redouble de vitesse, poussant ainsi devant lui la monture de Blanche; - Pourquoi donc allons-nous si vite? demanda Blanche. - Il le faut! répondit Valentine, brève et sombre. Et cette fois, elle enfonce son éperon dans le ventre de son cheval. Les deux montures vont rapides comme le vent. A l'autre bout du sentier on aperçoit, à travers les branches, comme une éclaircie. Est-ce que c'est déjà la clairière, là-bas en face de nous? interroge Blanche. - Oui, oui, répond Valentine, c'est là... c'est là... Sa voix est rauque et sifflante: le crime la tient à la gorge. - Il le faut! a-t-elle dit. Et maintenant, c'est l'heure. Valentine tire son couteau de chasse et, se penchant en avant sur le cou de son cheval, elle enfonce la pointe dans les flancs du cheval de Blanche. (A suivre)